



Collectif des Citoyens de la Zone 30

PONT-SCORFF



PETITION

A l'attention de Monsieur le Préfet du Morbihan,
Monsieur le vice-président de la communauté d'agglomération du Pays de Lorient,
chargé de l'habitat, du logement, du foncier et du projet territorial,

A l'attention de Monsieur le maire,
de Mesdames et Messieurs les adjoints-tes et conseillers-ères municipales de la commune de Pont-Scorff,

GOUVERNER, C'EST PREVOIR. PONT-SCORFF est l'une des zones d'urbanisation la plus importante de la de la communauté d'agglomération : 161 habitations nouvelles + 4 collectifs ; en prévision 115 habitations + 2 collectifs. Cette dynamique ne doit pas exclure **une qualité de vie**, des équipements, des infrastructures qui vont de pair (Écoles, cantine, salles et terrains de sport, médiathèque, commerces). Mais également la **sécurisation et la cohabitation des modes de déplacements**, entre lieux d'habitation et le centre-bourg, les commerces, etc.

Cette urbanisation entraîne une **densification de la circulation**, des comportements inappropriés et des nuisances, notamment dans certaines rues et certains villages, inadaptés pour accueillir un flux toujours plus dense. **De nombreux secteurs deviennent plus dangereux** pour les usagers (piétons, enfants, cyclistes, bus, camions, voitures) parce que **les aménagements nécessaires à la sécurité n'existent pas** (17 points critiques recensés dans le bourg et abords immédiats).

C'est pourquoi le **Collectif des Citoyens de la Zone 30** vous alerte et sollicite votre mobilisation, afin que la municipalité dialogue et **révise le plan global de circulation** de la commune, en organisant une **large concertation avec la population**, pour améliorer la sécurité des déplacements, pour un développement plus harmonieux et préserver le cadre de vie de Pont-Scorff.

NOUS SOMMES TOUS CONCERNES. C'est pourquoi le **Collectif des Citoyens de la Zone 30** demande votre adhésion et votre soutien à cette **démarche d'intérêt général**, en signant massivement cette pétition que nous soumettrons à la municipalité, à la communauté d'agglomération du pays de Lorient et au Préfet.

N°	NOM Prénom	Rue, Village	Signature
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			